

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUNIS ATLANTIQUE (17)

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL – HABITAT

DOSSIER ENQUETE PUBLIQUE

REPONSES AUX AVIS

- DU SERVICE NATIONAL D'INGÉNIERIE AÉROPORTUAIRE- SNIA**
- DE LA DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES ROUTES ATLANTIQUES - DIRA**
- DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUNIS SUD**
- DE LA COMMUNE DE SAINTE-SOULLE**

PROPOSITIONS DE REPONSE A L'AVIS DU SNIA LORS DE L'ARRET DU PROJET DE PLUI-H LE 23 OCTOBRE 2020, SOUS RESERVE DE SA PRISE EN COMPTE LORS DE L'APPROBATION DU PLUI-H

N°	Avis	Propositions de réponses à l'avis, sous réserve de la validation du conseil communautaire lors de l'approbation du PLUI-h
1	Les servitudes T4 et T7 ne se représentent pas sur le plan des servitudes. Toutefois, elles peuvent, par exemple, apparaître dans la légende du plan comme suit : T4- Servitude de balisage (s'applique sur le même périmètre que la T5) et T7- Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)	Cette proposition sera ajoutée sur le plan des servitudes.

**PROPOSITION DE REPONSE A L'AVIS DE LA DIRA
LORS DE L'ARRET DU PROJET DE PLUI-H LE 23 OCTOBRE 2020**

N°	Avis	Propositions de réponses à l'avis, sous réserve de la validation du conseil communautaire lors de l'approbation du PLUI-h
1	Une des orientations du PADD prévoit la mise en œuvre des conditions favorables à l'accueil d'activité d'envergure à proximité de la RN11 sur les communes d'Angliers, Longèves et Nuaille d'Aunis. Cette orientation se traduit d'une part par l'inscription dans le règlement de deux zones 1AUX et 2AUX destinées à accueillir une activité économique et d'autre part par une opération d'aménagement et de programmation. De plus, un emplacement réservé est prévu pour l'aménagement de l'échangeur Beaux Vallons RD115/RN11. Ces éléments, ainsi que le projet de PLUI-h arrêté, n'appellent pas de remarque de la part de la DIR Atlantique.	Ce commentaire n'amène pas de réponse particulière.

**PROPOSITIONS DE REPONSE A L'AVIS DE LA CDC AUNIS SUD LORS DE L'ARRET DU PROJET DE PLUI-H
LE 23 OCTOBRE 2020**

N°	Avis	Propositions de réponses à l'avis, sous réserve de la validation du conseil communautaire lors de l'approbation du PLUI-h
1	Avis favorable	Cet avis n'amène pas de réponse.

**PROPOSITIONS DE REPONSE A L'AVIS DE LA COMMUNE DE STE SOULLE LORS DE L'ARRET DU PROJET DE PLUI-H
LE 23 OCTOBRE 2020**

N°	Avis	Propositions de réponses à l'avis, sous réserve de la validation du conseil communautaire lors de l'approbation du PLUI-h
1	Avis favorable	Cet avis n'amène pas de réponse.